

Salaire 2010

Mardi 27 avril, nouvelle négociation

Le CGT-E vous convie à participer nombreux à la réunion d'information syndicale* qu'il organise, à partir de 10H 30, le même jour devant le siège de Dalkia Quartier Valmy Espace 21 - 33 place Ronde 92981 la Défense

(Métro ligne 1 et RER A – station la Défense Grande Arche)

L'ordre du jour portera principalement sur

- 1- le niveau des augmentations 2010 nécessaires aux salariés**
- 2- la géolocalisation (véritable pistage des techniciens)**

Par votre présence, nombreux, à cette réunion d'information, vous pèserez incontestablement sur le cours de la négociation. La direction doit entendre votre mécontentement et votre rejet de l'austérité salariale qu'elle veut imposer à ses salariés.

Le CGT-E invite les autres syndicats à rejoindre l'organisation de cette réunion d'information syndicale

*** Important!** Contrairement à ce que laisse entendre la direction et ses multiples relais, la réunion d'information syndicale est un droit inscrit dans la Convention collective et dans l'accord national relatif à l'exercice du droit syndical au sein de l'entreprise du 6 mai 1998.

L'heure d'information syndicale est considérée comme temps de travail effectif et payé comme tel. Aucune retenue sur salaire ne peut donc être effectuée.

Ainsi, tout acte ou propos contraire à ces dispositions relève de la pression et de l'entrave au libre exercice du droit syndical.

Intéressement = peau de chagrin

Oui, l'intéressement est une prime injuste et inéquitable. Elle est utilisée par le patronat comme un substitut aux augmentations des salaires de base effectifs et une carotte pour augmenter les rendements, à moindres coûts.

Cependant, en ces temps de crise et de disette, la prime d'intéressement apporte un peu de beurre dans les épinards des disetteux. Mais en 2010, dans la totalité des établissements de Dalkia France, la prime a fondu comme neige au soleil comme en attestent les résultats d'Ile de France :

Partie fixe (perçue par l'ensemble des salariés) = **75,80 €**

Partie variable = **222,36 €** (pour le personnel d'exploitation) et **169,78 €** (pour le personnel des structures)

510 salariés ne percevront pas la partie variable (contre à peine 50 l'année précédente)

Tous les Marchés, plus particulièrement les Centres Tertiaire et Industrie, sont affectés par ces mauvais résultats : le montant de la prime étant 3 fois moins important qu'en 2009.

Signez la pétition « Non à l'austérité salariale ! », en ligne sur notre site internet